



Communiqué du 20/09/2024

Nantes – Lyon : une dégradation inacceptable des horaires des trains Intercités et TER

Une augmentation des temps de parcours dès décembre 2024

Dès le mois de décembre prochain, les trains Intercités, dans le sens Lyon – Nantes, circuleront avec un temps de parcours dégradé. Ils auront un départ avancé de Lyon avec un-stationnement allongé d'environ 30 minutes à Nevers accompagné d'une perte de temps de 16 minutes entre Nevers et Bourges. Cette dégradation, non justifiée !, du temps de parcours va nuire à l'attractivité de cette liaison, traversant 4 régions centrales de France (AURA, Bourgogne Franche Comté, Centre Val de Loire, Pays de la Loire), et qui est une des rares à encore être financée par l'Etat.

Un temps de parcours qui doit rester attractif

Aujourd'hui, un usager de Nantes à Lyon bénéficie de 3 trains directs par jour qui mettent environ 6 h30, temps proche du trajet en voiture. Il en est de même pour d'autres trajets. Avec l'allongement considérable prévu du temps de parcours, il est probable que des usagers trouvent d'autres solutions de transport, certainement plus polluantes pour gagner Nantes, Lyon ou d'autres villes intermédiaires du centre de la France.

Une transversale importante pour les territoires

La liaison Intercités Nantes – Lyon est une des rares transversales, évitant Paris, tout en desservant des pôles importants : Roanne, Saint Germain des Fossés (Clermont-Ferrand et Vichy), Moulins, Nevers, Bourges, Vierzon, Tours et Angers. Cette liaison n'a jamais attiré autant de passagers depuis la mise en circulation du 3ème aller-retour avec des prix attractifs et souvent beaucoup moins chers que le TGV, qui passe par Paris (chiffres SNCF : 616000 voyages en 2022, augmentation de + 63% depuis 2019). Lors du comité de desserte de suivi en novembre 2023, la SNCF a reconnu elle-même que : « ce nouvel aller-retour en réalité crée de la demande ».

Fort de ce constat, la FNAUT demande que :

- **Conformément aux annonces, l'impact des travaux de renouvellement de voie entre Bourges et Nevers sur le temps de parcours soit limité à 3 mois, et ne pas concerner la totalité de la section en même temps**
- **Une révision des horaires soit effectuée afin que l'impact soit le plus faible sur le temps de parcours, pour que la ligne garde son attractivité.**
- **Soit étudié une augmentation de l'offre (4eme aller-retour), et l'étude du retour du train de nuit.**

Contacts presse :

Gérald PETITGAND, Président FNAUT AURA

Cédric JOURNEAU, Président FNAUT Bourgogne Franche-Comté

Dominique ROMANN, Président FNAUT Pays de la Loire

Vincent DEGEORGE, Président FNAUT Centre Val de Loire